



Vœux de Mr le Maire à la population

Chères Taradéennes, Chers Taradéens,

Nous voilà au seuil de l'année 2021. C'est avec beaucoup d'émotion que je vous présente mes vœux pour la première fois en tant que Maire de notre belle commune de Taradeau.

J'aurais aimé que la cérémonie de vœux puisse être partagée autour d'un buffet comme cela se fait depuis de nombreuses années, toujours très appréciée par la population, c'est un moment de rencontres, de convivialité, mais aussi un instant pour partager les espoirs, les craintes, ... Malheureusement cette crise sanitaire sans précédent dans nos temps modernes, nous oblige à poursuivre de gros efforts pour contraindre la propagation du virus et envisager la nouvelle année sous des jours meilleurs.

C'est avec beaucoup de regrets aussi que nous avons dû nous résoudre à voir le traditionnel repas de nos anciens annulé, un panier garni de Noël leur a été remis, mais celui-ci ne remplacera jamais ce beau moment festif très attendu et si précieux à leur cœur.

En se répandant en quelques semaines dans le monde entier, cette guerre sanitaire met en péril l'économie d'un pays et plonge un grand nombre de métiers dans une situation catastrophique voir dramatique.

Je ne pourrai pas non plus passer sous silence, les atroces et ignobles attentats que la France a encore connus en 2020.

J'ai une pensée toute particulière pour les personnes qui nous ont quittés en 2020 ainsi que pour leurs proches. Je n'oublie pas non plus les personnes atteintes de maladie et celles qui vivent dans la solitude au quotidien. Je leur adresse tout mon réconfort et ma sympathie.

La fonction de maire qui m'a été confiée le 23 mai 2020 est une grande responsabilité que j'entends assumer avec détermination, rigueur et enthousiasme, m'appuyant sur le soutien et les compétences, de mon équipe municipale, adjoints et conseillers municipaux, je sais que je peux compter sur eux chaque jour. Je tiens à les remercier pour leur implication et leur engagement.

J'adresse également mes remerciements à tout le personnel communal, chacun dans sa partie remplit les tâches qui lui sont confiées avec sérieux et dévouement dans le souci du meilleur service apporté aux administrés.

Le dynamisme d'une commune se mesure aussi par l'implication de nos associations, leur président, leurs bénévoles qui au travers de leurs festivités animent notre village. Pour garder un peu d'humour, je dirai que notre belle fête du vin a pris l'eau (ou la COVID). Bien d'autres festivités ont dû également être annulées.

Tous ces bénévoles attendent la fin de la crise pour animer à nouveau notre village.

Le CCAS a dû suspendre aussi certaines de ses activités d'une grande richesse, mais il est toujours présent pour apporter son soutien, son aide et son écoute.

Tarad'oppidum voit ses nombreux efforts récompensés, avec un magnifique parcours réalisé avec le concours de la DPVA. Des panneaux pédagogiques ont été mis en place et certains sont connectés. Je vous invite à découvrir cette belle ballade. J'adresse un grand merci à toutes et à tous les bénévoles des associations.

Le moment de ces vœux est pour moi aussi l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de notre village où le bien vivre ensemble, la solidarité, la convivialité et la proximité font que chaque citoyen se sent véritablement un habitant de notre commune.

Je les invite à découvrir nos indispensables et précieux commerçants, artisans, ainsi que notre marché hebdomadaire du samedi.

Le maire est responsable de tout sans en avoir toujours les moyens, l'Etat lui en demande toujours plus: normes, sécurité, périscolaire, et tant d'autres.

La crise accélère la prise de conscience budgétaire face à des situations fragilisées, de plus en plus nombreuses et nous impose une gestion toujours plus rigoureuse de nos dépenses, avec des

Vœux de Mr le Maire à la population (suite)

dotations de l'Etat en diminution, les années à venir seront difficiles financièrement pour notre collectivité. C'est avec rigueur et objectivité que nous avons continué les actions et projets entamés durant l'ancienne et nouvelle mandature.

Depuis 2016, la municipalité s'est engagée dans un programme d'acquisitions foncières afin d'être propriétaire de la piste de la Combe, des accès menant à la table d'orientation et à l'Oppidum. Divers actes ont été signés cette année mais il en reste encore. Des régularisations foncières sont en cours. Ce sont des procédures longues et peu spectaculaires mais nécessaires, on peut citer : les chemins de Meyanne et de Gorges de Paurre Mége ainsi que la voie de contournement du village. D'autres seront traités en 2021 telles que la route de la Passerelle, ch de Belvezet, ch des Comtes... Durant 2020, à la Place haute, a été mis en place un nouvel aqueduc de dimensions adaptées qui récolte les eaux de ruissellement issues des quartiers nord. Avenue de Vidauban, le busage du fossé, a été réalisé, cet aménagement se poursuivra en 2021 jusqu'à atteindre le ch de la Pouponne. L'aménagement de la route de la Passerelle, projet commun de la Mairie et du Département, vient de s'achever avec la pose d'un important réseau pluvial, du gué du Moulin à la Carrère du bois de Baron. Cet aménagement va se poursuivre dès le printemps 2021, jusqu'à l'accès à la Départementale10, tous les réseaux seront repris, ainsi que les trottoirs et un nouvel éclairage public.

D'autres travaux ont été menés: rénovation terminée du local des boules, remise en état du cabinet médical, acquisition d'immeuble Boyer, propriété Allari (en cours). Certaines acquisitions ont été faites dans le cadre du programme de restructuration du centre du village initié en 2012.

En 2021, sont prévues:

- La construction d'un WC handicapés au Foyer Rural et le revêtement de la salle commune.
- La réfection d'un appartement communal rue des Fontaines.
- L'extension de l'école, une nouvelle classe, et réfection des réseaux intérieurs.
- La réfection de réseaux avenue des Arcs, les différents schémas directeurs ont tous souligné leur vétusté depuis 2018. Dès février/mars les travaux vont démarrer pour une durée de 4 mois environ. La circulation routière en centre-ville va être interdite, un piétonnier sera mis en service, impossible de faire autrement, une déviation sera mise en place par les rues de l'Orée du Bois et de la Florière.
- La restauration morphologique de la Florière: Le talutage doux des berges, avec la mise en place d'enrochements en protection de pied de talus pour les secteurs à enjeux, la végétalisation des berges, l'ensemencement herbacé de l'ensemble des berges re-talutées, un corridor biologique au-delà des sommets de berge, de 5 à 7 mètres de largeur, la création d'un chemin piéton en rive droite, la création d'une zone multifonctionnelle en aval du pont qui contribuera à abaisser les lignes d'eau dans la traversée amont. La démolition du gué amont, exigé par les services de l'Etat, qui nécessite la création d'un nouvel accès pérenne au lieu-dit de Saint Joseph.

En contrepartie, la création de la zone humide permet de compenser les impacts sur le milieu naturel, qu'engendrent les travaux dans le lit. Je viendrai vers les propriétaires concernés, pour de plus amples informations dans le courant du mois de janvier. Mes propos ne sont pas exhaustifs bien sûr.

- La révision du plan local d'urbanisme (PLU) : l'enquête publique va avoir lieu courant mars 2021.

La météo pluvieuse de mi-décembre, ne nous a pas permis de terminer l'aménagement du jardin d'enfants pour les vacances scolaires (dalles amortissantes à coller sur socles très secs).

Nous espérons que les nouvelles illuminations du village vous auront apporté un peu de joie et vous auront permis de vous évader dans la féerie de Noël pour oublier durant quelques instants ces moments si moroses que nous traversons avec les contraintes de la COVID.

L'année 2020 restera à jamais gravée dans l'histoire.

Je vous souhaite pour l'année 2021 à vous et à vos proches, la santé, la joie, la sérénité, l'optimisme, et le bonheur de pouvoir dans un proche avenir se retrouver en famille et entre amis et surtout sans le masque. Mais pour l'instant prenez soin de vous et de vos proches en respectant les gestes barrières

Le Maire
Albert DAVID



Protégez vos compteurs d'eau

La météo a été jusqu'à présent plutôt clémente, du moins du point de vue du froid, et le gel n'a pas trop fait partie de nos préoccupations. Mais cela peut encore venir et il est toujours utile de rappeler qu'en cas de froid intense, il incombe à l'usager, locataire ou propriétaire, de protéger son compteur d'eau en période de gel.

En effet, en cas de détérioration due au gel, le coût de son remplacement reste à la charge du consommateur imprudent, sans parler des fuites d'eau qu'il peut provoquer et donc de dégâts importants. Pour protéger son compteur d'eau, une seule solution : l'isoler ! Mais si certains matériaux sont tout à fait conseillés dans ce but, d'autres sont à proscrire, en raison de leur risque d'absorption d'humidité, le remède se révélant dans ce cas aussi dangereux que le mal.

Si le compteur est placé à l'extérieur de l'habitation, dans un regard, ce qui est le cas de la plupart des maisons individuelles actuellement, le meilleur matériau à utiliser reste le polystyrène. On peut l'utiliser sous forme de sacs de billes ou de débris qui remplissent le regard ou de plaques qui en tapissent les parois. Inutile de se lancer dans des frais importants pour cela : il suffit de récupérer tous les morceaux qui calent dans leur emballage tous les appareils électriques ou électroniques que l'on achète, soit en gardant les plaques entières, soit en les débitant en petits morceaux que l'on enferme dans des sacs. Une chance : autour de Noël, la source en est quasiment inépuisable ! La laine de verre peut aussi convenir à cet usage, à condition d'être enfermée dans un sac plastique bien étanche. Sinon, elle absorberait l'humidité, qui peut geler si la période de grand froid perdure. Par contre, mieux vaut bannir les feuilles mortes, la paille ou même les couvertures, les vieux journaux et les cartons. Toutes ces matières absorbent l'humidité et peuvent se transformer en glace, ce que le compteur risque de ne pas apprécier.

Si le compteur se situe dans une pièce non chauffée (cave ou garage par exemple), il faut d'abord boucher les ouvertures, mais attention toutefois à garder une aération suffisante, s'il cohabite avec un compteur à gaz par exemple. Le mieux ensuite est de protéger le compteur et les canalisations à l'aide d'un matériau isolant : laine de verre ou gaine de mousse que l'on trouve dans tous les magasins de bricolage. On peut encore réaliser, si l'on est bricoleur, un caisson isolant autour du compteur : un peu de bois et un effort de récupération de matériaux isolants (polystyrène, mais aussi laine par exemple, et la liste est longue) lui permettront de passer un hiver douillet.

Enfin, si le compteur est à l'intérieur de votre habitation, en cas d'absence prolongée, mieux vaut ne pas interrompre totalement le chauffage, mais le mettre sur la position « hors gel », si cela est possible : si la température chute brutalement et durablement, il maintiendra une chaleur minimum, permettant aux installations de ne pas geler.

Si malgré toutes les précautions prises, les canalisations venaient à geler, attention au chalumeau ou à la flamme en général qui ne représente pas une bonne solution pour dégeler : armez-vous plutôt d'un sèche-cheveux et de patience !



Pour nos petits écoliers l'année s'est terminée en beauté. Le concours de dessin sur le thème de Noël organisé par Sèverine en pause méridienne a été un franc succès. Un dessin de chaque classe du CP au CM2 choisi par Mr DAVID Albert, Maire de TARADEAU a été retenu. Mr le Maire accompagné de ses deux adjointes Mmes PERRET-JEANNERET et PEYRONNET ont eu la joie de récompenser les 5 gagnants. Tous les participants ont eux aussi bénéficié d'une récompense. Bravo pour cette belle initiative.

Quant à nos tout petits de la Maternelle, qu'elle fut leur surprise de recevoir une lettre du Père Noël pour chacun d'entre eux ainsi qu'une spéciale pour leur maîtresse. Qu'a t'il pu leur dire ???

Après la féerie des fêtes, nous souhaitons une bonne rentrée 2021 à tout ce petit monde.

Vœux du CCAS

Toute l'équipe du CCAS vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.
Merci pour tous les moments partagés et ceux à venir!
Prenez bien soin de vous.

A bientôt pour de belles retrouvailles en 2021.

Christine PEYRONNET, adjointe au Maire, en charge du CCAS



Que cette année 2021 nous ouvre à nouveau les portes du bonheur, de la joie, de la santé et de la prospérité.

Carole Duval et les membres du Comité de la fête du vin nouveau de Taradeau

vous souhaitent une



**QUAND LA FÊTE EST FINIE,
ON PENSE AU TRI !**

SAPINS USAGÉS
Collecte
sur rdv au
04 94 50 07 00
À PARTIR DU 26 DÉCEMBRE



TRIONS MIEUX, VALORISONS PLUS,
GASPILLONS MOINS

4 87 INFOS SUR
DRACENIE.COM

DRACÉNIE
PROVENCE VERDON
agglomération

DU 6 DÉCEMBRE AU 31 JANVIER

Flashez le code



LE MARCHÉ DE NOËL
VIRTUEL DU
SALON AUTOUR
DU VIN
DES TERROIRS



ARTISANS
PRODUCTEURS
DOMAINES

#NOËL VIRTUEL
DRACÉNIE PROVENCE VERDON

DÉCEMBRE 20 / JANVIER 21

